Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU JURA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 08 Juin 2015

Appel à la prudence sur les lieux de baignade dans le Jura

La montée des températures dans le Jura ces derniers jours a entraîné un regain de la fréquentation des sites de baignade en eau douce et des piscines du département.

En France, les noyades sont responsables d'environ 500 décès accidentels chaque année et restent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 15 ans.

En conséquence, le préfet du Jura appelle à la plus grande vigilance et rappelle les préconisations suivantes pour se baigner en toute sécurité :

- **Choisir les zones de baignade surveillées**, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- **Respecter strictement les zones destinées à la baignade.**
- **Surveiller vos enfants en permanence**, rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- **Tenir compte de votre forme physique** : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et **ne pas surestimer votre niveau de natation**.
- **Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité** : prévenir un proche avant de se baigner, respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade, ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement, ne pas boire d'alcool avant la baignade, etc.

La brochure *« Se baigner sans danger !»* de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) est disponible en préfecture et sur internet : www.jura.gouv.fr et http://www.inpes.sante.fr/.

PRÉFECTURE DU JURA - 8, rue de la préfecture - 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX -
☎ : 03 84 86 84 00 - ✉ :prefecture@jura.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »